

Bevaix, le 24 mars 2009

Groupement du quartier du vignoble
c/o V.Goullet, P.Henry, R.Clottu, C.Porret
Vignoble 1B
2022 Bevaix

Service des Ponts et chaussées,
Office de la construction de la RN5
A l'attention de Mr Merlotti
Rue Pourtalès 13
2001 Neuchâtel

Office fédéral des routes
A l'attention de Mr Poffet
Rue de la gare 7
1470 Estavayer-le-lac

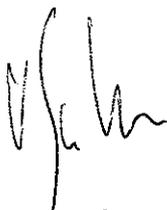
Référence : Nuisances sonores de la route nationale A5 à Bevaix

Mesdames, Messieurs,

Nous nous permettons de faire parvenir un dossier sur le sujet sus-mentionné à vos deux offices respectifs. Les revendications qui y figurent sont accompagnées de 54 signatures de citoyens du quartier du Vignoble incommodés par le bruit de la route. Cette liste de signataires ne reflète qu'une partie des personnes mécontentes.

Dans l'attente de vous lire nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations empressées.

V.Goullet



P.Henry



Annexe : mentionnée

Copie : Conseil communal de, et, à 2022 Bevaix

Groupement du quartier du vignoble
 c/o V. Goullet, P. Henry, R. Clottu, C. Porret
 Vignoble 1B
 2022 Bevaix

RECOMMANDE

Bevaix, le 20 mars 2009

Etat de Neuchâtel, Service des ponts et chaussées,
 Office de la construction de la RN5
 A l'att. De M. MERLOTTI
 Rue Pourtalès 13
 2001 Neuchâtel

Référence : Nuisances sonores de la route nationale A5 à Bevaix

Monsieur,

Faisant suite à la création d'un groupement de défense des riverains de l'autoroute A5 à Bevaix, nous nous permettons de vous écrire au sujet des nuisances sonores.

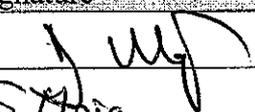
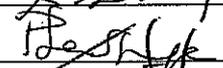
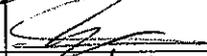
En dépit des dernières mesures prises pour limiter le bruit à hauteur de nos habitations, celui-ci est, à notre avis, toujours au dessus des normes admises. Nous avons en effet effectué une campagne intensive de mesures pendant deux semaines, et nous nous permettons d'annexer les données qui supportent ces affirmations.

Nous vous demandons de mettre en oeuvre des mesures correctives aussitôt que possible. Au cas ou rien n'est entrepris notre intention est de poursuivre notre initiative en vous demandant la possibilité de consulter :

- Les plans de mise à l'enquête et sanctionnés de l'autoroute A5 la Béroche, treytel-Areuse.
- L'étude faite par le bureau P Plus Petermann et Philipin concernant la simulation des nuisances sonores ainsi que le concept de réalisation des protections contre le bruit.

Au-delà des bagarres d'experts qui mesurent le bruit, nous aimerions vous convaincre que, lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (vent soufflant du nord-ouest), et vu la configuration particulière de ce tronçon semi couvert (caisse de résonance) le bruit est répercuté sur la partie sud du village de façon insupportable.

Dans l'attente d'une réponse de votre part nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées

Nom	Prénom	Adresse	Signature
Mojon	Jenis	Ch. des Châtelards 32	
Mojon	Suzanne	"	S. Mojon
Dubois	Louis	Vignoble 7	
Esger	Pancratia	lac 4	
Lassagne	Xavier	Ch. Vignoble 31	X. Lassagne
Lassagne	Pesqualina	Ch. Vignoble 31	
Cossettini	Patrick	Ch. Vignoble 31b	OSSETTI
Müller	David	Châtelard 20	
Nüller	Kareon	Châtelard 20	

Groupement du quartier du vignoble
c/o V. Goullet, P. Henry, R. Clottu, C. Porret
Vignoble 1B
2022 Bevaix

RECOMMANDE

Bevaix, le 20 mars 2009

Etat de Neuchâtel, Service des ponts et chaussées,
Office de la construction de la RN5
A l'att. De M. MERLOTTI
Rue Pourtalès 13
2001 Neuchâtel

Référence : Nuisances sonores de la route nationale A5 à Bevaix

Monsieur,

Faisant suite à la création d'un groupement de défense des riverains de l'autoroute A5 à Bevaix, nous nous permettons de vous écrire au sujet des nuisances sonores.

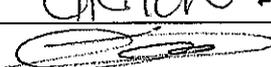
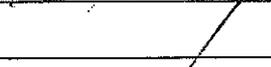
En dépit des dernières mesures prises pour limiter le bruit à hauteur de nos habitations, celui-ci est, à notre avis, toujours au dessus des normes admises. Nous avons en effet effectué une campagne intensive de mesures pendant deux semaines, et nous nous permettons d'annexer les données qui supportent ces affirmations.

Nous vous demandons de mettre en oeuvre des mesures correctives aussitôt que possible. Au cas ou rien n'est entrepris notre intention est de poursuivre notre initiative en vous demandant la possibilité de consulter :

- Les plans de mise à l'enquête et sanctionnés de l'autoroute A5 la Béroche, treysel-Areuse.
- L'étude faite par le bureau P Plus Petermann et Philipin concernant la simulation des nuisances sonores ainsi que le concept de réalisation des protections contre le bruit.

Au-delà des bagarres d'experts qui mesurent le bruit, nous aimerions vous convaincre que, lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (vent soufflant du nord-ouest), et vu la configuration particulière de ce tronçon semi couvert (caisse de résonance) le bruit est répercuté sur la partie sud du village de façon insupportable.

Dans l'attente d'une réponse de votre part nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées

Nom	Prénom	Adresse	Signature
HENRI	Philippe	Château d'Ar 18	
Berner	Charles André	A. Borel 7	
Berner	Marie-Claude	A. - Borel 7	
HENCHOT	Catherine	A. - Borel 3	
Henchor	Stéphane	A. - Borel 3	
Henry	Alphonse	Ch. du Lac 2	

Groupement du quartier du vignoble
 c/o V. Goulet, P.Henry, R.Clottu, C.Porret
 Vignoble 1B
 2022 Bevaix

RECOMMANDE

Bevaix, le 20 mars 2009

Etat de Neuchâtel, Service des ponts et chaussées,
 Office de la construction de la RN5
 A l'att. De M. MERLOTTI
 Rue Pourtalès 13
 2001 Neuchâtel

Référence : Nuisances sonores de la route nationale A5 à Bevaix

Monsieur,

Faisant suite à la création d'un groupement de défense des riverains de l'autoroute A5 à Bevaix, nous nous permettons de vous écrire au sujet des nuisances sonores.

En dépit des dernières mesures prises pour limiter le bruit à hauteur de nos habitations, celui-ci est, à notre avis, toujours au dessus des normes admises. Nous avons en effet effectué une campagne intensive de mesures pendant deux semaines, et nous nous permettons d'annexer les données qui supportent ces affirmations.

Nous vous demandons de mettre en oeuvre des mesures correctives aussitôt que possible. Au cas ou rien n'est entrepris notre intention est de poursuivre notre initiative en vous demandant la possibilité de consulter :

- Les plans de mise à l'enquête et sanctionnés de l'autoroute A5 la Béroche, treytel-Areuse.
- L'étude faite par le bureau P Plus Petermann et Philipin concernant la simulation des nuisances sonores ainsi que le concept de réalisation des protections contre le bruit.

Au-delà des bagarres d'experts qui mesurent le bruit, nous aimerions vous convaincre que, lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (vent soufflant du nord-ouest), et vu la configuration particulière de ce tronçon semi couvert (caisse de résonance) le bruit est répercuté sur la partie sud du village de façon insupportable.

Dans l'attente d'une réponse de votre part nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées

Nom	Prenom	Adresse	Signature
Guyot	Denis Jeanine	châtelard 29	
Guyot	Jeanine	châtelard 29	
Henry	Corinne	Châtelard 18	
Clottu	Raymond	Ch. Vignoble 3	
Clotta	Manique	ch. Vignoble 3	
Greub	Nalanda	Vignoble 2	
Porret - Greub	Nicole	Vignoble 2	
Porret	Vérène	ch. du Vignoble 11	
PORRET	Charles.	ch du Vignoble 2A	

Groupement du quartier du vignoble
 c/o V. Goulet, P. Henry, R. Clottu, C. Porret
 Vignoble 1B
 2022 Bevaix

RECOMMANDE

Bevaix, le 20 mars 2009

Etat de Neuchâtel, Service des ponts et chaussées,
 Office de la construction de la RN5
 A l'att. De M. MERLOTTI
 Rue Pourtalès 13
 2001 Neuchâtel

Référence : Nuisances sonores de la route nationale A5 à Bevaix

Monsieur,

Faisant suite à la création d'un groupement de défense des riverains de l'autoroute A5 à Bevaix, nous nous permettons de vous écrire au sujet des nuisances sonores.

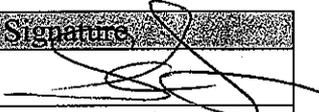
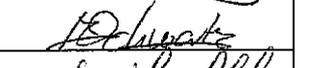
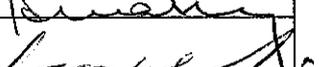
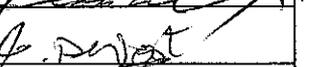
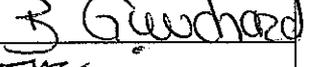
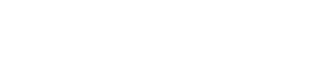
En dépit des dernières mesures prises pour limiter le bruit à hauteur de nos habitations, celui-ci est, à notre avis, toujours au dessus des normes admises. Nous avons en effet effectué une campagne intensive de mesures pendant deux semaines, et nous nous permettons d'annexer les données qui supportent ces affirmations.

Nous vous demandons de mettre en oeuvre des mesures correctives aussitôt que possible. Au cas où rien n'est entrepris notre intention est de poursuivre notre initiative en vous demandant la possibilité de consulter :

- Les plans de mise à l'enquête et sanctionnés de l'autoroute A5 la Béroche, treytel-Areuse.
- L'étude faite par le bureau P Plus Petermann et Philipin concernant la simulation des nuisances sonores ainsi que le concept de réalisation des protections contre le bruit.

Au-delà des bagarres d'experts qui mesurent le bruit, nous aimerions vous convaincre que, lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (vent soufflant du nord-ouest), et vu la configuration particulière de ce tronçon semi couvert (caisse de résonance) le bruit est répercuté sur la partie sud du village de façon insupportable.

Dans l'attente d'une réponse de votre part nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées

Nom	Prenom	Adresse	Signature
SCHWARITZ	CEDRIC	VIGNOBLE 33	
Schwartz	Martine	Vignoble 33	
Loeffel	Denise	Vignoble 1	
Robert	Francis	Vignoble 14	
Anna May	Anne Marie	Vignoble 16	
DEVOST	JEAN	CH. DU LAC 2	
Devost	André	ch. du lac 2	
BOURBOIS	PHILIPPE	VIGNOBLE 15	
Guinchard	Brigitte	Vignoble 19	
GUINCHARD	Philippe	VIGNOBLE 19	

Groupement du quartier du vignoble
c/o V. Goulet, P. Henry, R. Clottu, C. Porret
Vignoble 1B
2022 Bevaix

RECOMMANDE

Bevaix, le 20 mars 2009

Etat de Neuchâtel, Service des ponts et chaussées,
Office de la construction de la RN5
A l'att. De M. MERLOTTI
Rue Pourtalès 13
2001 Neuchâtel

Référence : Nuisances sonores de la route nationale A5 à Bevaix

Monsieur,

Faisant suite à la création d'un groupement de défense des riverains de l'autoroute A5 à Bevaix, nous nous permettons de vous écrire au sujet des nuisances sonores.

En dépit des dernières mesures prises pour limiter le bruit à hauteur de nos habitations, celui-ci est, à notre avis, toujours au dessus des normes admises. Nous avons en effet effectué une campagne intensive de mesures pendant deux semaines, et nous nous permettons d'annexer les données qui supportent ces affirmations.

Nous vous demandons de mettre en oeuvre des mesures correctives aussitôt que possible. Au cas ou rien n'est entrepris notre intention est de poursuivre notre initiative en vous demandant la possibilité de consulter :

- Les plans de mise à l'enquête et sanctionnés de l'autoroute A5 la Béroche, treytel-Areuse.
- L'étude faite par le bureau P Plus Petermann et Philipin concernant la simulation des nuisances sonores ainsi que le concept de réalisation des protections contre le bruit.

Au-delà des bagarres d'experts qui mesurent le bruit, nous aimerions vous convaincre que, lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (vent soufflant du nord-ouest), et vu la configuration particulière de ce tronçon semi couvert (caisse de résonance) le bruit est répercuté sur la partie sud du village de façon insupportable.

Dans l'attente d'une réponse de votre part nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées

Nom	Prénom	Adresse	Signature
LEUBA	Albaire	Vignoble 27B	Albaire
Leuba	Simon	Vignoble 27b	Simon
Pécaut	Laurent	Vignoble 27C	Laurent
MATHON	Nathalie	Vignoble 27	Nathalie
SCHUMACHER	Helezi et Dimba	Vignoble 13	Schumacher
Von Gunten	Gregory	Vignoble 29	Von Gunten
Hasler	Roland	Vignoble 29	Hasler
VON GUNTEN	Francine	Vignoble 29	Von Gunten
VON GUNTEN	Fanny	Vignoble 29	Von Gunten
KNODEL	Stephane	Abbaye 14	Knodel

Groupement du quartier du vignoble
c/o V. Goulet, P. Henry, R. Clottu, C. Porret
Vignoble 1B
2022 Bevaix

RECOMMANDE

Bevaix, le 20 mars 2009

Etat de Neuchâtel, Service des ponts et chaussées,
Office de la construction de la RN5
A l'att. De M. MERLOTTI
Rue Pourtalès 13
2001 Neuchâtel

Référence : Nuisances sonores de la route nationale A5 à Bevaix

Monsieur,

Faisant suite à la création d'un groupement de défense des riverains de l'autoroute A5 à Bevaix, nous nous permettons de vous écrire au sujet des nuisances sonores.

En dépit des dernières mesures prises pour limiter le bruit à hauteur de nos habitations, celui-ci est, à notre avis, toujours au dessus des normes admises. Nous avons en effet effectué une campagne intensive de mesures pendant deux semaines, et nous nous permettons d'annexer les données qui supportent ces affirmations.

Nous vous demandons de mettre en oeuvre des mesures correctives aussitôt que possible. Au cas ou rien n'est entrepris notre intention est de poursuivre notre initiative en vous demandant la possibilité de consulter :

- Les plans de mise à l'enquête et sanctionnés de l'autoroute A5 la Béroche, treytel-Areuse.
- L'étude faite par le bureau P Plus Petermann et Philipin concernant la simulation des nuisances sonores ainsi que le concept de réalisation des protections contre le bruit.

Au-delà des bagarres d'experts qui mesurent le bruit, nous aimerions vous convaincre que, lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (vent soufflant du nord-ouest), et vu la configuration particulière de ce tronçon semi couvert (caisse de résonance) le bruit est répercuté sur la partie sud du village de façon insupportable.

Dans l'attente d'une réponse de votre part nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées

Nom	Prénom	Adresse	Signature
Cossethivi	Alex-Charbal	Vignoble 31b	A.-C. Cossethivi
GOULLET	Sandra	Vignoble 1b	Sandra Goulet
Blanch	Christine	Abbaye 10	C. Blanch
Garavaldi	Jessica	Assaye 12	J. Garavaldi
Bühler	Pierre André	Vignoble 11	P.A. Bühler
Reichenbach	Daniel	Ch. A. Borel 15	D. Reichenbach
Monneron	Yves	Ch. R. Borel 2	Y. Monneron

prise de mesure du bruit de l'autoroute N5 chez mme & m Henry
 Type d'appareil Brüel & Kjaer BK 2215 réglages weighting octave C / slow / fréquence 1Hz

Zone ds 2

A Date	B Heure	C Vent orientation	D Vent beaufort	G Etat de la chaussée	H	I Prises de mesures		J	K remarques
						Bas	Moyenne		
03.10.2008	8h40	ouest	1	sec	57	58	59		
	18h30	ouest	1	sec	49	52	53		
04.10.2008	9h00	Ouest	0		50	50	50		
	18h00	ouest	0	sec	45	46	47		
05.10.2008	9h00	ouest	4	sec	44	46	48		
	18h00	nord/ouest		sec	50	52	53		
06.10.2008	7h30		0		53	54	56		
	20h45		0	mouillé	47	48	49		
07.10.2008	7h50		0	sec	47	49	50		
	21h15		0	sec	49	55	59		trafic en hausse
08.10.2008	7h40				53	54	55		
	19h00		0		56	60	65		
09.10.2008	7h45			mouillé	56	60	63		
	18h00	joran	1		68	69	70		
10.10.2008	10h00				53	60	64		
	19h00	joran	1		55	55	56		

prise de mesure du bruit de l'autoroute N5 au chemin du Vignoble 1B 2022 Bevaix
 Type d'appareil Brüel & Kjaer BK 2215 réglages weighing octave C / slow / fréquence 1Hz

Zone ds 2

A Date	B Heure	C Vent orientation	D Vent beaufort	E Nb voitures/5min	F Véhicules/heure moyenne e/5*60	G Etat de la chaussée	H Prises de mesures		J Haut	K remarques
							Bas	Moyenne		
Di 12.10.2008	20h30			29 voitures	348	sec	50db	55db	60db	
	21h00			22 voitures	264	sec	46db	50db	54db	
	23h30			19 voitures	228	sec	39db	47db	54db	
Lu 13.10.2008	9h20						46db	50db	57db	
	19h30			51 voitures	612	sec	50db	54db	59db	
	19h35						49db	51db	53db	
Ma 14.10.2008	8h45			101 voitures	1212		55db	59db	62db	
	15h15						53db	56db	60db	
	18h45			180 voitures	2160		56db	60db	63db	
Me 15.10.2008	23h00			28 voitures	336		46db	50db	54db	
	20h55			30 voitures	360		45db	48db	52db	
	22h45			36 voitures	432		42db	45db	48db	
	6h15	N-O	2/3			mouillé	52db	54db	56db	
Je 16.10.2008	7h00	N-O	2/3	91 voitures	1092	mouillé	56db	59db	62db	
	9h20	N-O	2/3	96 voitures	1152	mouillé	53db	54db	55db	
	14h15	N-O	2/3			mouillé	55db	58db	62db	
	19h30	N-O	2/3			mouillé	60db	65db	69db	
Ve 17.10.2008	22h30	N-O	2/3				43db	46db	49db	
	5h00	E	bise	12 voitures	144		40db	44db	47db	
	21h03	E	bise	44 voitures	528		60db	63db	65db	
Sa 18.10.2008	8h55			94 voitures			55db	59db	62db	
	13h00			74 voitures			46db	50db	55db	
	22h30			38 voitures			51db	55db	58db	
Di 19.10.2008	9h12		bise légère	44 voitures			49db	51db	53db	
	12h10						48db	50db	52db	